

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des situations d'urgence (en anglais, Emergency Tracking Tool, ETT) est une des composantes de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) déployée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Il a pour objectif de rassembler des informations sur les mouvements significatifs et soudains de populations ainsi que sur des urgences sécuritaires et climatiques. Les données ont été collectées par observation directe et par des entretiens téléphoniques, auprès de 06 informateurs clés, principalement les autorités locales, les organisations non gouvernementales (ONGs), les organisations de la société civile (OSCs) et les représentants des populations dans les lieux affectés. Ce tableau de bord présente des informations sur des mouvements de personnes depuis la localité de Mangalme située dans l'arrondissement de Blangoua (département du Logone-Et-Chari) vers la localité de Dougoumachi, et le site de Kekaya situent dans l'arrondissement de Blangoua (département du Logone-Et-Chari), survenus le 21 décembre 2022.

RÉSUMÉ DE L'ALERTE

Selon les informations recueillis auprès des informateurs clés de ces localités, dans la nuit du 19 au 20 décembre 2022, un Groupe Armé Non Étatique (GANÉ) a fait une incursion dans la localité de depuis la localité de Mangalme située dans l'arrondissement de Blangoua (département du Logone-Et-Chari). A la suite à cette incursion, dans la journée du 21 décembre 2022:

- 102 ménages soit environ 200 individus soit 707 individus ont quitté la localité Mangalme vers la localité de Dougoumachi,
- et 81 ménages soit environ 361 individus ont quitté Mangalme pour le site de Kekaya arrondissement de Blangoua.

Quarante cinq pour cent (45%) de la population déplacée loge en famille d'accueil, 30% dans le abris spontané et 25% à l'aire libre . Les besoins prioritaires sont en abris, alimentaire et article non alimentaire

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES LOCALITÉS ET DES POPULATIONS AFFECTÉES :

Les données fournies dans ce tableau sont des estimations. Seule une évaluation rapide peut permettre d'avoir des chiffres exacts de la population affectée.

Département	Arrondissement d'accueil	Localité d'accueil	Ménages affectés	Personnes affectées	Localités de provenance	Arrondissement de provenance
LOGONE-ET-CHARI	BLANGOUA	DOUGOUMACHI	102	707	MANGALME	BLANGOUA
LOGONE-ET-CHARI	BLANGOUA	KEKAYE SITE	81	361		
TOTAL			183	1068		

BESOINS PRIORITAIRES :

Les besoins prioritaires cités par la majorité des ménages sont l'accès à la nourriture, l'accès à un abris d'urgences et l'accès aux articles non alimentaires.

1  Shelter et abris **60%**

2  Accès à la nourriture **25%**

3  Articles non alimentaires **15%**

DÉPLACEMENT

Environ **183 ménages** soit **1068 individus** ont été contraints de se déplacer de localité de Mangalme vers les localités de Dougoumachi, et site de Kekaya tous situent dans l'arrondissement de Blangoua(département de Logone-Et-Chari).



183 ménages déplacés (1 068 individus) identifiés

Profil démographique



19%

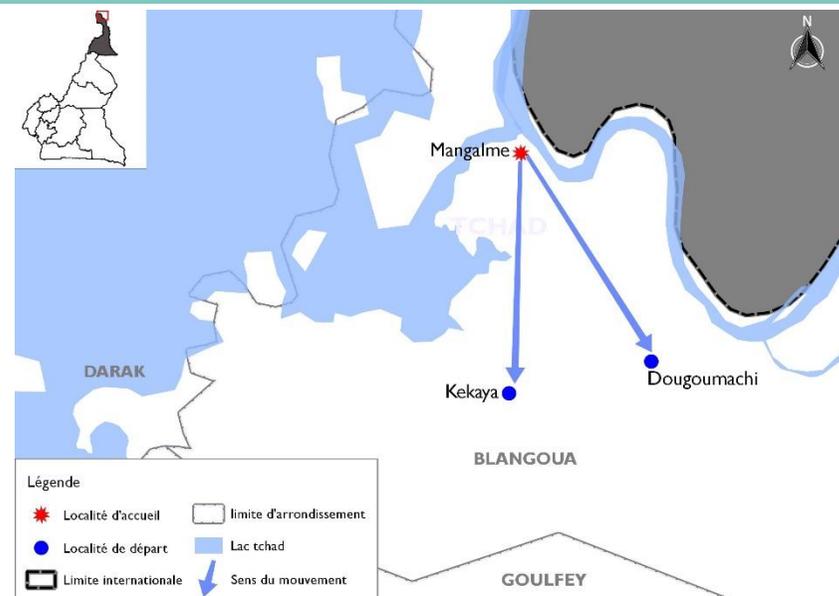


31%



50%

CARTE DES MOUVEMENTS



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le trace des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.